

*L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.*



**CIRCULAIRE 029-22**

**Le 8 mars, 2022**

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ  
Intertape Polymer Group (ITP)  
Plan d'arrangement**

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que Intertape Polymer Group Inc. (TSX : ITP) (« IPG » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui la conclusion d'une entente définitive selon laquelle une filiale de Clearlake Capital Group, L.P. (collectivement, avec certaines de ses filiales, « Clearlake ») procédera à l'acquisition de la société.

Selon les modalités de l'entente, Clearlake fera l'acquisition des actions en circulation de IPG à un prix de 40,50 \$ CA par action dans le cadre d'une opération entièrement au comptant.

Les actionnaires de IPG recevront par la poste une circulaire d'information au sujet de l'assemblée des actionnaires de IPG. Il est actuellement prévu que celle-ci aura lieu en mai 2022.

L'opération sera assujettie à des conditions habituelles de clôture, y compris l'obtention des approbations des actionnaires et des approbations réglementaires.

L'opération sera réalisée aux termes d'un plan d'arrangement approuvé par le tribunal. Il est prévu que l'opération sera conclue au troisième trimestre de 2022.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Antonio Discenza  
Directeur, opérations de négociation des produits dérivés